



**ARRONDISSEMENT DES ANDELYS
CANTON DE ROMILLY SUR ANDELLE**

Code postal : 27 610
Téléphone : 02-32-48-73-00
Fax : 02-32-49-28-00

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
ORDINAIRE DU VENDREDI 24 FEVRIER 2023**

Etaient présents :

Monsieur Jean-Luc ROMET, Maire
Monsieur Xavier CHIVOT,
Madame Pascale BIVILLE,
Monsieur Alain DULONDEL,
Madame Marie-Claude JULLIEN, Maires Adjoints,
Monsieur Frédéric VIEUX,
Monsieur Guy DUPUIS,
Madame Nadia ABDELAZIZ,
Monsieur Rodolphe CORRON,
Monsieur Jean DELAMARE,
Madame Marie LANGLET,
Madame Josette LE BRETON,
Madame Valérie LEFEBVRE,
Madame Jocelyne LECOINTRE,
Monsieur David LEMENAGER,
Madame Monique MASSELIN,
Monsieur Pierre-Emmanuel NIOCHE,
Monsieur Christophe PAILLIER,
Monsieur Bruno CAUMONT, Conseillers municipaux.

Absents excusés :

Monsieur Didier HOUSSAYE qui avait donné procuration à Monsieur Alain DULONDEL
Madame Claire LE TOURNEUR qui avait donné procuration à Monsieur Jean-Luc ROMET
Madame Valérie DELABRIERE qui avait donné procuration à Monsieur Xavier CHIVOT
Madame Juliette KARP qui avait donné procuration à Madame Valérie LEFEBVRE

Secrétaire de séance : Madame Marie LANGLET.

Assistait également à la réunion : Gilbert ROTH, Secrétaire.

Convocation du 06 février 2023.

Nombre de Conseillers présents : 19

En exercice : 23

Votants : 23

Avant de démarrer la séance, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'observer une minute de silence en hommage à feu Monsieur Philippe GERICS décédé, ancien Président de la Communauté de Communes Lyons Andelle.

Il souhaite la bienvenue aux journalistes et au public, puis donne connaissance au Conseil Municipal des prochaines dates de réunion, soit les 29 mars 2023, 17 mai 2023 et 20 juin 2023.

I) Approbation du compte-rendu du mercredi 14 décembre 2022

Le compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du mercredi 14 décembre 2022 est approuvé à l'unanimité tel que présenté.

II) Aménagement rue de la Libération

Conformément à la décision du Conseil Municipal du 14 décembre 2022, un appel d'offres a été lancé pour les travaux d'aménagement et de sécurisation de la rue de la Libération. L'estimation de ces travaux est chiffrée à 683 000 € TTC.

6 entreprises ont répondu à cette consultation. La Commission d'appel d'offres, réunie le 20 février 2023, propose de retenir l'offre la mieux-disante, soit celle des Établissements VIAFRANCE dont la proposition s'élève à la somme de 599 991 € TTC.

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que 4 demandes de subvention ont été demandées au Conseil Départemental au titre d'amende de Police, lesquelles ont été reçues favorablement.

Ces subventions s'élèvent à la somme de 52 602 €. Une aide exceptionnelle de 75 000 € est prévue.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- décide de retenir l'offre des Etablissements VIAFRANCE chiffrée à la somme de 599 991 € TTC.

- autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

III) Sécurisation du passage à niveau 59 : Accord

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal d'un courrier de la SNCF qui fait suite à une réunion le 8 décembre 2022 à laquelle ont participé des représentants des entreprises Centaure, Assa ABLOY, de la SNCF, du Conseil Départemental et de Monsieur Alain DULONDEL.

L'objet de cette réunion portait sur la sécurisation du passage à niveau 59, sur la RD 19.

Le trafic sur la voie ferrée est d'environ 1 train par jour et il arrive que les poids lourds empiètent sur l'emprise de la voie ferrée au niveau du passage à niveau.

Aussi, afin de sécuriser les alentours du passage à niveau 59, le Département et SNCF Réseau proposent de :

- déplacer le mécanisme et le support des feux ;
- poser 15 mètres de bordures chasse roues le long de la RD 19 ;
- effectuer la mise en œuvre d'enrobé sur la RD 19.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant le projet de sécurisation du passage à niveau 59 par le Département de l'Eure et la SNCF

- donne son accord de principe à la proposition du Département et de la SNCF pour la sécurisation du passage à niveau 59

- dit que Monsieur le Maire est chargé de l'application de la présente délibération

IV) Délégation pour des mouvements de crédits en sections de fonctionnement et d'investissement

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'en raison du basculement en nomenclature M57 au 01 janvier 2023, il est nécessaire de procéder à des décisions préalables en matière budgétaire, telle la délégation pour des mouvements de crédits en sections de fonctionnement et d'investissement.

Cette disposition permet de disposer de plus de souplesse budgétaire, et de réaliser des opérations imprévues ou urgentes sans attendre.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de pouvoir procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre d'une même section dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **donne son accord à Monsieur le Maire de procéder à des mouvements de crédit de chapitre à chapitre dans chacune des sections dans la limite de 7,5% des dépenses réelles, excepté pour les dépenses de personnel.**
- **demande à Monsieur le Maire d'informer l'assemblée délibérante des mouvements de crédits opérés, lors de sa plus proche séance.**

V) Intention d'assurer la maîtrise d'ouvrage d'une gendarmerie à Romilly sur Andelle

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de gendarmerie à Romilly.

Sachant que des subventions sont promises : 338 688 € de la gendarmerie, 350 000 € de DETR, 150 000 € du Département ; et que nous toucherons 120 000 € de loyer annuel, Monsieur le Maire propose d'assurer la maîtrise d'ouvrage de la future gendarmerie.

C'est une opération sur 20 ans qui peut s'avérer blanche au-delà.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité est favorable :

- **à porter la création d'une future gendarmerie et d'en assurer la maîtrise d'ouvrage**
- **autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents y afférents.**

VI) Verger Communal : Demande de subvention au Département

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal sa décision du 07 juillet 2022 portant sur la réalisation d'un verger communal. Il indique que le Conseil Départemental participe à cette opération de verger communal au titre de la signalétique pédagogique et des plantations chiffrées à 4 532 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **charge Monsieur le Maire de solliciter une subvention de 30% du Conseil Départemental pour la signalétique pédagogique et les plantations de ce verger communal**
- **autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.**

VII) Convention avec le SIEGE pour la mise en œuvre de 23 armoires électriques

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que le SIEGE envisage d'entreprendre des travaux sur le réseau d'éclairage public.

Conformément aux dispositions statutaires du SIEGE et aux règlements financiers dudit EPCI, la réalisation de l'opération est subordonnée à l'accord de la commune qui s'exprime sous la forme d'une contribution financière telle que détaillée dans la convention ci-après annexée.

Cette participation s'élève à :

- en section d'investissement : 5 833 €,
- en section de fonctionnement : 0 €

étant entendu que ces montants seront ajustés sur la base du coût réel des travaux réalisés par le SIEGE dans la limite des montants indiqués ci-dessus.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité autorise :

- Monsieur le Maire à signer la convention de participation financière annexée à la présente,
- l'inscription des sommes au Budget de l'exercice, au compte 20415 pour les dépenses d'investissement.

VIII) Avance sur subvention pour les Mille Pattes

Considérant la situation financière des Mille Pattes et sachant que pour leur prochain loto, ils doivent acheter à l'avance les lots, Monsieur le Maire propose une avance de 1000 € sur leur subvention 2023.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité décide :

- d'attribuer une avance de 1 000 € sur leur subvention 2023 à l'association des Mille Pattes,
- d'inscrire cette dépense au Budget Primitif 2023.

IX) Personnel Communal

1) Augmentation de la durée hebdomadaire d'un adjoint technique

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité de modifier la durée hebdomadaire de travail de Madame Laetitia GUILBERT, adjoint technique, de 28 heures à 34 heures. En effet, cet agent effectue régulièrement 34 heures par semaine voire plus.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité décide de porter, à compter du 01 avril 2023, de 28 heures (temps de travail actuel) à 34 heures la durée hebdomadaire de travail de Madame Laetitia GUILBERT, adjoint technique.

2) Stagiairisation de 2 agents, pour une partie de leur emploi

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que Mesdames Béatrice HARTMANN et Karine LHERMITTE se trouvent en contrat à durée déterminée depuis plus de 6 ans.

A la demande du Centre de Gestion, du fait de cette situation, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de stagiairiser ces 2 agents à compter du 1^{er} mars 2023 et donc de créer 2 postes d'adjoints techniques au niveau de l'organigramme du personnel communal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité donne son accord pour créer 2 postes d'adjoints techniques au niveau de l'organigramme et d'engager comme stagiaires à compter du 01 mars 2023 :

- Madame Karine LHERMITTE à raison de 8 heures par semaine
- Madame Béatrice HARTMANN à raison de 11h45 par semaine.

3) Stagiarisation d'un agent en CDD

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que Madame Gaëlle POUCHET-RIVETTE, adjoint administratif en contrat à durée déterminée, s'était présentée lors de la séance du Conseil Municipal du 15 septembre 2022.

Cet agent apportant entière satisfaction, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de créer un poste d'adjoint administratif au niveau de l'organigramme du personnel et le stagiariser à compter du 01 mars 2023.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité décide de créer un poste d'adjoint administratif et de stagiariser Madame Gaëlle POUCHET-RIVETTE à compter du 01 mars 2023.

4) Promotion de 4 agents

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que le Centre de Gestion a transmis une première liste d'agents qui peuvent bénéficier d'un avancement de grade. Il propose de promouvoir, à compter du 01 mars 2023 :

- Monsieur Robert TAMISIER, technicien, au grade de technicien principal de 2^{ème} classe ;
- Monsieur Dominique VADCAR, adjoint technique principal de 1^{ère} classe, au grade d'agent de maîtrise ;
- Monsieur Benjamin LAMARE, agent de maîtrise, au grade d'agent de maîtrise principal ;
- Madame Laetitia GUILBERT, adjoint technique, au grade d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **donne son accord aux propositions de Monsieur le Maire, pour nommer au 01 mars 2023 :**
 - **Monsieur Robert TAMISIER au grade de technicien principal de 2^{ème} classe ;**
 - **Monsieur Dominique VADCAR au grade d'agent de maîtrise ;**
 - **Monsieur Benjamin LAMARE au grade d'agent de maîtrise principal ;**
 - **Madame Laetitia GUILBERT au grade d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe ;**
- **décide d'effectuer la suppression de l'organigramme du personnel communal :**
 - **d'un poste de technicien ;**
 - **d'un poste d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe ,**
 - **d'un poste d'agent de maîtrise ;**
 - **d'un poste d'adjoint technique.**

X) Lot 1 « Désamiantage » du marché de travaux d'agrandissement de la Mairie

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal ainsi qu'il l'avait indiqué lors de la séance du 14 décembre que l'entreprise ADENORM en charge des travaux de désamiantage était en liquidation judiciaire, et qu'il a été nécessaire de trouver une autre entreprise.

Il a été procédé à une consultation de 3 entreprises dont l'une n'a pas répondu.

L'offre de l'entreprise SOLERTIA ENVIRONNEMENT étant la mieux-disante, chiffrée à la somme de 20 750 € HT soit 24 900 € TTC a été retenue.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité donne son accord pour l'offre des Etablissements SOLERTIA ENVIRONNEMENT chiffrée à 24 900 € TTC, afin qu'elle termine les travaux de désamiantage.

XI) Communications et informations

1) Remerciements

Madame Marie-Claude JULLIEN et sa famille remercient la municipalité pour ses marques de sympathie lors du décès de Monsieur Didier JULLIEN.

La famille de Madame Marcelle PREVOST remercie la municipalité pour ses marques de sympathie lors du décès de Madame PREVOST.

Monsieur Jean-Claude GEUFFROY et sa famille remercient la municipalité pour ses marques de sympathie lors des obsèques de Madame Marguerite GEUFFROY.

Messieurs Simon, Eloi et Paul BLANCHET remercient la municipalité pour ses marques de sympathie lors de la cérémonie des obsèques de Madame Annie BLANCHET. Monsieur Paul BLANCHET remercie la Commune pour le prêt de chaises lors des obsèques précitées.

Mesdames Lysiane SAQUET, Denise GRENIER, Lucienne BARRE, Anita PREVOST, Jeannine AUBLE, Monsieur et Madame BALEGUEL, ainsi que Monsieur FOLLIN remercient la municipalité pour les colis de fin d'année.

Monsieur et Madame PONTHEU, hospitalisés, remercient la municipalité pour l'arrangement floral et les chocolats qui leur ont été offerts par 2 membres du CCAS.

Monsieur Paul-Armand PUJOL remercie la municipalité pour lui avoir permis d'effectuer un stage avec les ASVP dans le cadre du SNU.

Le Commandant VANRYSEL transmet tous ses vœux de bonne année 2023 à l'équipe municipale.

Madame Aurélie CATHERINE de la presse remercie la municipalité pour l'accueil et la gentillesse qui lui ont été réservés lors de ses venues à Romilly sur Andelle.

Monsieur Hervé MAUREY, Sénateur, félicite la Commune de Romilly sur Andelle pour son label « 2 Fleurs ».

La Carsat remercie la municipalité pour le prêt d'une salle du Complexe Louis ARAGON.

Madame Catherine DURIEZ, Présidente de l'Amicale Laïque de Pont Saint Pierre, remercie la municipalité pour la coupe offerte lors des épreuves de course à pied du dimanche 15 janvier 2023.

Monsieur Sébastien LECORNU, Ministre des Armées, remercie la municipalité pour la Lettre de Romilly sur Andelle de février 2023.

2) Communauté de Communes Lyons Andelle

Suite au décès de Monsieur Philippes GERICS, Président de la CDCLA, de nouvelles élections ont été organisées.

Monsieur Jean-Luc ROMET a été élu Président et fait part qu'une grande aventure se présente à lui.

Il donne connaissance des Vice-Présidents comme suit :

- 1^{er} Vice-Président (voirie, finances et affaires générales) : *Monsieur François BALDARI*
- 2^{ème} Vice-Président (économie) : *Monsieur Lionel BEZIRARD*

- 3^{ème} Vice-Présidente (tourisme et culture) : *Madame Aline BACHELET*
- 4^{ème} Vice-Président (aménagement du territoire et du cadre de vie) : *Monsieur Philippe HALOT*
- 5^{ème} Vice-Président (environnement, développement durable, mobilités) : *Monsieur Pascal CALAIS*
- 6^{ème} Vice-Président (coopérations avec les communes) : *Monsieur Gilles LEBRETON*
- 7^{ème} Vice-Présidente (action sociale et santé) : *Madame Sylviane FOUQUET*
- 8^{ème} : Vice-Président (patrimoine et grands projets) : *Monsieur Patrick MINIER*
- 9^{ème} : Vice-Président (cycle de l'eau) : *Monsieur Pascal BEHAREL*
- 10^{ème} Vice-Président (petite enfance, enfance et jeunesse) : *Monsieur Rémi VIEILLARD*.
- 11^{ème} Vice-Présidente (associations, sport et communication) : *Madame Valérie LAVIGNE*

Le bureau de la CDCLA se compose de 30 membres.

3) Révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme)

Considérant le coût de la révision du PLU de la Commune et l'objectif du PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) qui se réalisera d'ici 3 ans (fin 2025 – début 2026), période a peu près équivalente à la révision du PLU, Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal qu'il n'est pas donné suite à la révision du PLU.

Il rappelle que le PLUI prendra en compte la future zone « centre ville » à côté de la Mairie et une urbanisation limitée au niveau de la zone située près du Complexe Louis ARAGON et du Collège.

Pour l'éventuelle gendarmerie, un changement de zonage est nécessaire. Elle serait située dans la zone entre le Collège, le Complexe Louis ARAGON et la rue de la Planquette. Une procédure de déclaration de projet avec la CDCLA serait engagée, laquelle prendrait 1 an pour la mise en conformité du terrain.

4) Taxe additionnelle aux droits de mutation

Un complément de 90 000 € a été attribué par le Département à la Commune de Romilly sur Andelle au titre de la péréquation de la taxe additionnelle aux droits de mutation.

5) SYGOM

Le SYGOM prévoit l'installation supplémentaire de 3 containers à verre, soit 1 au Complexe Louis ARAGON et 2 à Intermarché.

6) RPA la Potière

Considérant que l'entreprise pour le lot 1 « Gros Œuvre » des travaux d'agrandissement de la salle de vie de la RPA La Potière ne présentait pas suffisamment de garanties, il a été décidé de retenir la seconde entreprise du classement. Toutefois l'offre de celle-ci est supérieure de 26 012,04 € TTC à l'offre de l'entreprise précédente.

Cette somme a été prise sur la provision grands entretiens.

Ces travaux devraient démarrer début avril 2023 et durer environ 7 mois.

La première réunion avec les entreprises s'est déroulée le jeudi 16 février.

Les prochaines réunions se dérouleront les jeudis. Madame Pascale BIVILLE et Monsieur Alain DULONDEL participeront à ces réunions de chantier.

7) Vœux du Maire 2023

Une importante assistance a participé aux Vœux du Maire 2023, dont 15 Maires du Canton et le regretté ancien Président de la CDCLA, ainsi que le Sénateur et le Député.

Du fait de cette participation, Monsieur le Maire a participé aux Vœux des Communes de Pont Saint Pierre, Les Hogues, Charleval, Vandrimare, Perriers sur Andelle, Amfreville les Champs, Vascœuil, Fleury sur Andelle, Douville, Radepont, Fleury la Forêt, Pîtres.

8) Recrutement

Pour pallier au départ en retraite de Monsieur Gilbert ROTH et aux départs pour mutation de Messieurs Frédéric LE JANNOU et Benoît VALLEE, des entretiens sont prévus début mars prochain.

En raison de l'absence d'un agent en congé maladie et afin d'aider au secrétariat et à la comptabilité, il sera recruté un agent en contrat à durée déterminée pendant 1 an. Les entretiens avec des candidats s'effectueront en mars.

9) Jalonnement Véloroute

Dans les 2 prochains mois, il sera installé par le Département des panneaux signalant le parcours Véloroute « Gisors-Poses » d'une distance de 75 kms.

20 communes seront traversées avec 8 pôles principaux dont Romilly sur Andelle.

10) La Fibre

Les travaux d'installation de la Fibre avancent bien. La Mairie devrait être reliée à la fibre sous 10 jours.

11) Syndicat d'assainissement

Plusieurs études de différents secteurs ont été réalisées pour raccorder un maximum d'habitations au réseau d'assainissement :

- Sente de l'Épinette – rue Blingue
- Chemin du Marché
- Chemin du Macônnais
- Chemin du Moulin des Ponts – Sente du Rivage

Monsieur le Maire indique que les compétences « assainissement » et « eau potable » relèveront de la CDCLA en 2026.

12) Véhicule électrique

Un nouveau véhicule électrique a été livré à la Mairie, grâce à la publicité d'entreprises locales.

13) Opération Ukraine

Monsieur le Maire remercie Mesdames Valérie DELABRIERE, Pascale BIVILLE, Josette LE BRETON, Jocelyne LECOINTRE et Monsieur CHIVOT pour la réussite de la nouvelle opération « Ukraine » qui s'est déroulée le 28 décembre 2022, à l'Espace Condorcet.

14) Petites Villes de Demain

Dans le cadre des « Petites Villes de Demain », la participation de la Commune de Romilly sur Andelle aux frais du poste de « chef de projet » s'élève à 1 743,13 €.

15) Espace sportif et détente intergénérationnel

Le Conseil Départemental a donné son accord pour subventionner l'espace sportif et détente intergénérationnel à hauteur de 31 152 €.

16) Préfecture

Les 12 Présidents des EPCI (Communautés de Communes et Communautés d'Agglomérations) ont participé le 10 février 2023 à une réunion avec Monsieur le Préfet de l'Eure, le Préfet de la région et les 3 Sous-Préfets.

17) Président du Conseil Départemental

Le mercredi 22 février 2023, Monsieur le Maire a reçu Monsieur Alexandre RASSAËRT, nouveau Président du Département de l'Eure.

18) Intermarché

Un avis favorable pour une durée de 3 ans a été donné par le SDIS pour l'exploitation de l'Intermarché.

19) Salle Moulin Marie de France

La Salle Moulin Marie de France est prêtée gracieusement, un mardi sur deux, au service d'aide à domicile de la CDCLA.

20) Fédération Nationale CMR (Centres Musicaux Ruraux)

La participation à la Fédération Nationale CMR pour l'année 2023 sera de 21 881,82 € TTC.

21) SDIS (Service Départemental d'Incendie et Secours)

Le montant de la participation au SDIS en 2023 est de 77 712 €.

22) Lotissement « Les Jardins du Marché »

L'association syndicale du lotissement « Les Jardins du Marché », rue du Tournebride, a été créée le 26 février 2023.

23) Moto Club de la Vallée de l'Andelle (MCVA)

Une nouvelle convention d'autorisation de motocyclisme dans les carrières de la Commune a été signée avec le MCVA pour 10 ans.

24) Mutation

Dans le cadre du départ par mutation de Messieurs Frédéric LE JANNOU et Benoît VALLEE une petite cérémonie sera organisée en leur honneur le samedi 11 mars 2023 à 15h.

25) Opération nettoyage

Une nouvelle opération de nettoyage de la Commune est programmée le samedi 13 mai 2023.

Mesdames Aurore PERCHET, Marie QUILVIN et Gaëlle POUCHET-RIVETTE se proposent d'organiser cette manifestation bénévolement.

26) Restauration scolaire

Madame Pascale BIVILLE informe le Conseil Municipal, que Madame Claire NEVOU lui a demandé de faire part qu'un atelier équilibre alimentaire avait été proposé et assuré par la diététicienne de « Côté Restauration ». Des élèves de CM1 et CM2 de l'école Louise MICHEL ont composé un menu, lequel sera servi à Romilly sur Andelle et dans d'autres écoles le 14 mars prochain.

27) Soirée jeux « LUDENS »

Une soirée conviviale de jeux est organisée le vendredi 3 mars prochain entre 18h et 22h à la Bibliothèque-Médiathèque Jacques PREVERT.

28) Pièce de théâtre

A l'initiative de la Bibliothèque-Médiathèque Jacques PREVERT, il sera proposé le 01 avril 2023 à 20h au Complexe Louis ARAGON, la pièce de théâtre « La Puce à l'Oreille » de Georges FEYDEAU.

29) Romillython

Le Romillython a permis de collecter 4 400 €.

30) Amicale du Personnel Communal

Après une première annonce de dissolution de l'Amicale du Personnel Communal, une nouvelle équipe reprend les rênes de cette association.

L'équipe se compose de Monsieur Yoan LACAILLE (Président), Madame Virginie BOURGEOIS (Secrétaire), Madame Elodie PETIT (Secrétaire adjointe), Madame Aurore PERCHET (Trésorière) et Madame Marie QUILVIN (Trésorière adjointe), ainsi que 6 membres du Conseil d'Administration.

31) Travaux réalisés

Nous avons remplacé un des deux **ascenseurs de la Potière**. Il ne fonctionnait plus correctement. Cela a été un investissement de 27 000 € pour le CCAS.

Une société a effectué le **contrôle de nos aires de jeux**.

Des **étagères** ont été installées dans l'extension des réserves de la Mairie.

A l'accueil de la Mairie, nous avons remplacé l'ancien bureau par une **banque d'accueil** adaptée aux PMR (Personnes à Mobilité Réduite).

Une entreprise spécialisée a remplacé toute la **téléphonie générale**.

Nos services techniques ont équipé la **salle des archives** de nouvelles étagères.

32) Actions communales passées

Des élus sont passés avec le **Père Noël** dans nos écoles pour distribuer aux scolaires des friandises le jeudi 15 décembre.

Des jeunes de notre commune ont distribué le samedi 17 décembre les **colis de Noël** à tous nos seniors âgés de plus de 65 ans (187 couples et 286 personnes seules, soit 660 personnes). Des membres du CCAS sont allés remettre un cadeau à ceux qui sont hospitalisés.

Nous avons proposé les **vœux du Maire** le vendredi 6 janvier 2023 à l'espace Louis Aragon.

Nous avons fêté les **vœux aux habitants de La Potière** le samedi 7 janvier 2023 en allant leur distribuer des paniers gourmands.

Nous avons réuni le lundi 9 janvier 2023 nos **associations Romilloises** pour définir le **planning des salles 2024** (Aragon et le CARRE, ainsi que les autres salles). Nous aurons une vie associative riche en activités pour l'ensemble des Romillois.

33) Actions communales à venir

Nous organiserons les 15^{ème} « **Palmes Romilloises** » le vendredi 17 mars 2023 à 18h à l'espace Louis ARAGON. Nous honorerons les habitants qui ont marqué l'année 2022 par leurs actions ou activités (diplômes du travail, médailles dans le domaine culturel, sportif ou social, mention au Brevet des Collèges, maisons fleuries, illuminations de Noël, diverses distinctions).

34) Tour de table

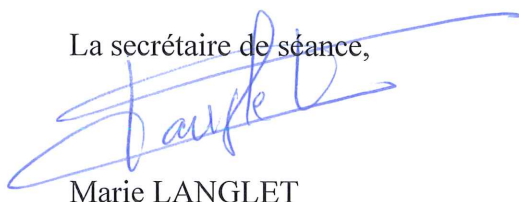
Monsieur CHIVOT donne connaissance au Conseil Municipal des dates des manifestations à venir comme suit :

- Du vendredi 3 au dimanche 5 mars 2023 : Collecte Nationale des Restos du Cœur.
- Samedi 4 et dimanche 5 mars 2023 : loto des Mille Pattes au Complexe Louis ARAGON.
- Vendredi 10 mars 2023 : AG des Mille Pattes à la Salle du Marais
- Samedi 11 et dimanche 12 mars 2023 : loto des Roses d'Automne au complexe Louis ARAGON.
- Samedi 11 mars 2023 : ouverture de la pêche avec « La Truite Arc-en-Ciel ».
- Samedi 18 mars 2023 : marché artisanal à l'Atelier Mag Palette.
- Samedi 18 et dimanche 19 mars 2023 : loto de RAS au complexe Louis ARAGON.
- Samedi 25 mars 2023 : bourse aux vêtements organisée par la Passerelle à la Marelle.
- Dimanche 26 mars 2023 : Concert de gala avec l'Orchestre d'Harmonie à 16h au Complexe Louis ARAGON.
- Dimanche 18 juin 2023 : le MCVA organise son trial annuel pour le championnat de Normandie à la carrière de Romilly sur Andelle.

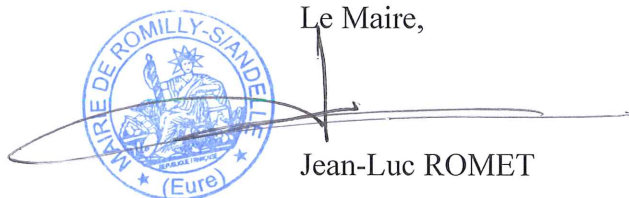
Personne ne sollicitant plus la parole, la séance est levée à 20h30.

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal et l'assistance au pot de l'amitié.

La secrétaire de séance,


Marie LANGLET

Le Maire,


Jean-Luc ROMET

